# LA GAZETTE MUNICIPALE

# Bulletin d'information



Mairie

Place de la Mairie 25360 NANCRAY

Tel: 03.81.55.21.66 Fax: 03.81.60.10.56

contact@mairie-nancray25.fr

Mars 2017

#### **Editorial**

Face à la montée des incivilités constatées sur notre territoire :

- +) consommation excessive d'alcool sur la voie publique avec abandon de bouteilles, de paquets de cigarettes, de sacs plastiques, ...
- +) déjections canines gisant sur la voie publique, les espaces de jeux pour enfants, non ramassées par les propriétaires des animaux,
- +) trottoirs et rues salis par des véhicules après travaux dont le nettoyage n'a pas été effectué par les responsables,

j'ai été contraint de prendre plusieurs arrêtés pour essayer d'enrayer ces comportements et convaincre ceux qui agissent de la sorte de changer d'attitude.

Le non-respect des dispositions de ces arrêtés sera sanctionné par une amende pouvant aller jusqu'à 500€.

Je crois que dans une commune, chaque personne doit faire un minimum d'efforts pour le bien vivre de tous les habitants. La vie en société a ses exigences. Chaque citoyen a des droits, mais chaque citoyen a aussi des devoirs.

Le Printemps arrive, la commission fleurissement va reprendre ses activités pour embellir notre village, je compte sur chacun, chacune d'entre vous pour contribuer à la propreté de notre cadre de vie.

Bien à Vous

Frédéric Salvi

# Les échos du conseil municipal

#### Conseil du 9 mars 2017

<u>CAGB - Charte de gouvernance du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)</u>: comme le PLU, le PLUi est un outil réglementaire prescriptif qui s'élabore de la même façon. La CAGB a affiché sa volonté d'impulser ce transfert et de l'accompagner par 2 outils : la tenue de plusieurs ateliers à destination des élus municipaux et la mise en place d'une charte de gouvernance du PLUi. 10 voix pour, 2 contre et 1 abstention.

<u>Budget d'assainissement : dépenses d'investissement nouvelles avant le vote du budget primitif 2017</u> : 3 500 € sont crédités pour faire face à une dépense imprévue et urgente. 13 voix pour.

<u>Point d'apport volontaire Textiles, Linges, Chaussures (TLC)</u>: proposition d'installer un point d'apport rue de la Chevillotte. Cette installation permettra de faciliter le tri des déchets, de soutenir les structures de l'économie locale et solidaire qui favorisent l'emploi, l'insertion et d'augmenter les volumes des déchets collectés et valorisés. 14 voix pour.

<u>CAGB - Nouveau dispositif Ordiclasse</u>: Ordiclasse est une plateforme de services mise à disposition des communes de la CAGB. Cet environnement technique permet d'installer et de maintenir les outils numériques utiles pour les apprentissages en classes maternelles et élémentaires. 14 voix pour.

Extension de périmètre du Grand Besançon - Détermination des attributions de compensation prévisionnelles des communes entrantes: à l'occasion de la création de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et du transfert de compétences des Communes membres vers l'EPCI, une Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) a été mise en place. Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver l'évaluation des charges et d'approuver le montant de l'attribution prévisionnelle annuelle. 12 voix pour et 2 abstentions.

<u>Convention d'occupation des locaux par l'école de Nancray</u>: mise à disposition gratuite afin d'accompagner les activités pédagogiques: la grande salle, le dojo, la salle de danse de l'Espace du Vaizot; les terrains de tennis couverts et de plein air; les terrains de football; le plateau de jeu clôturé. 14 voix pour approuver cette convention.

<u>Convention d'occupation des locaux avec l'association la Dynamique</u> : mise à disposition gratuite de la grande salle et de la salle de danse de l'Espace du Vaizot et de la salle située dans le bâtiment de la mairie. 13 voix pour et 1 abstention.

<u>Création et versement des indemnités de fonction aux conseillères déléguées</u>: vu l'évolution des affaires communales, le Maire a décidé de déléguer une partie de ses fonctions par 2 arrêtés: - Urbanisme, droits des sols et lien avec les associations (arrêté n° 14-17) et - Affaires sociales, fleurissement et embellissement (arrêté n° 15-17). 10 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions pour verser une indemnité de fonction à hauteur de 5,26 % de l'indice terminal de la fonction publique, indemnité versée mensuellement.

Questions diverses : arrêté pris contre les animaux errants et les déjections sur la voie publique ;

arrêté pris pour l'entretien des trottoirs, haies et voiries ;

futur sondage concernant le marché;

mise en fonctionnement des feux le vendredi 10 mars;

début des travaux au cimetière.

Présents: Frédéric SALVI, Vincent FIETIER, Annette GIRARDCLOS, Norbert ANGUENOT, Nathalie LANTENOIS, Jean SANCEY-RICHARD, Sylvie CATTET, Monique RAMEL, Anouck PRETRE, François MOREL, Barbara KURTZMANN, Cédric ROBERT, Daniel ROLET et Valérie GERENT.

Excusé: Stéphane SAUCE.



# La vie associative



# Soirée littéraire

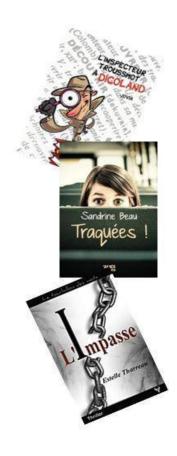
Retrouvez Claire et Valérie, **vendredi 17 mars à 20h30**, pour un échange convivial autour des nombreuses nouvelles acquisitions de la bibliothèque. Partagez vos coups de cœur lecture autour d'un thé, d'une tisane ou d'un café.

Faites de belles découvertes :

- > Marcus MALTE, Le garçon (prix Fémina 2016)
- > Elena FERRANTE, L'amie prodigieuse (3 tomes)
- > Jean-Michel GUENASSIA, La valse des arbres du ciel (coup de cœur des libraires)
- > Pater MAY, Les disparus du phare
- > Bernard MINIER, Nuit
- > et bien d'autres ...

Et de nombreuses nouveautés BD sont dans les bacs!

# Rencontre avec les auteures de Nancray



# samedi 8 avril

18h - présentation des auteures

#### 18h10 - Geneviève Foex alias Jovia

Rencontrez l'inspecteur Troussmot qui vous fera mener une enquête ludique autour de la langue française. (à partir de 10 ans)

#### 18h30 - Sandrine Beau

Découvrez sa nouvelle enquête menée avec suspense et humour par deux sœurs. Et retrouvez tous ses albums et romans pour la jeunesse.

#### 18h50 - Estelle Tharreau

Ecoutez un extrait de son nouveau roman policier L'Impasse qui conduit le lecteur dans un jeu de piste intrigant. (roman pour adulte)

#### 19h10 – moment convivial et dédicaces

Entrée libre (adhérents et non adhérents) et gratuite

### A vos agendas!

> vendredi 17 mars : soirée littéraire (20h30)

> samedi 8 avril : rencontre avec les auteures

de Nancray (à partir de 18h)

La cotisation pour 2017 est toujours de 10€ par famille.

Horaires d'ouverture : mardi : 16h30-18h mercredi : 17h-19h

samedi : 10h-12h



Association des Parents d'Elèves de Nancray

#### RENDEZ-VOUS LE 07 AVRIL!

"Pour financer les sorties et activités pédagogiques, l'APE organise une vente de pizzas et de desserts le vendredi 7 avril au soir à la salle polyvalente du Vaizot.

Ces repas seront vendus en pré-vente, en partenariat avec la boulangerie de Nancray, auprès de laquelle vous trouverez les bons de commandes. N'hésitez pas à passer commande avant le 3 avril pour vous régaler sur place ou à emporter!



#### ACTUALITE DES MOIS DE JANVIER ET FEVRIER 2017



#### 29 JANVIER 2017: CHAMPIONNAT DU DOUBS BENJAMINS



Lorenzo NICOLET, qui était notre seul représentant, termine 3ème et se qualifie grâce à cette performance pour le championnat de Franche-Comté qui aura lieu le samedi 08 avril à Besançon.



11 FEVRIER 2017: TOURNOI DE SAONE Lorenzo NICOLET: 1er

#### 11 FEVRIER 2017: TOURNOI DE MEREY SOUS MONTROND





Hugo BRACHET: 1er,

Maxime FAVRE: 2ème

Timéo CHAUVIN (ASEV - à gauche) :

2<sup>ème</sup>

#### 13 FEVRIER 2017: EN ROUTE POUR L'AVENTURE 4 L TROPHY



Anne-Cécile MOINE, une de nos anciennes judokates, a parcouru 6000 kilomètres à travers l'Espagne et le Maroc pour apporter des fournitures scolaires et sportives à des enfants du sud marocain. Assurément une très belle aventure que vous pouvez revoir sur la page Facebook <u>2 Cigognes en 4L</u>.

#### 18 FEVRIER 2017: CHAMPIONNAT BOURGOGNE FRANCHE-COMTE SENIORS



Belle 3ème place pour Nicolas GLEJZER (AJBD 21-25), surclassé seniors, qui lui ouvre les portes de la demi-finale du championnat de France.

#### 19 FEVRIER 2017 : COUPE D'EUROPE FUENGIROLA (ESPAGNE)



Alexandre GLEJZER (AJBD 21-25) s'octroie la 3<sup>ème</sup> place de cette compétition et pointe désormais en 21ème position de la World Ranking List qui n'est ni plus ni moins que le classement des meilleurs cadets mondiaux.

### **26 FEVRIER 2017 : OPEN DE BRESSE SENIORS**



Nicolas GLEJZER, junior 2, remporte la  $10^{\text{ème}}$  édition de cet open international.

Vous pouvez suivre l'actualité de notre club sur Internet : www.judoclubnancray.fr et www.facebook.com/judoclubnancray Sportivement vôtre JPG



✓ Cette année encore le tournoi du TLN fut un bel évènement sportif.

Les 3 semaines de tournoi se sont déroulées dans la bonne humeur avec des exploits sportifs, des belles rencontres dans un esprit courtois et respectueux

Parmi les membres du TLN, seul Georges Robin en +45 est parvenu à s'imposer en Finale! Pascale Droz s'est inclinée en finale.

Manon Zurcher et Robin Poujoulat qui se sont inclinés en demi (en 3 sets tout de même) seront tous deux de corvée de ménage au club house jusqu'à la fin de saison!!

#### Mot du président:

Une première, le Vice-Président supplée le Président qui en compagnie de fervents supporters, accompagne l'équipe des 35 ans Messieurs à Bordeaux en quart de finale des championnats de France.

Il félicite les vainqueurs et remercie tous les participants pour leur sportivité, avec une mention particulière à Robin POUJOULAT pour ses performances mais aussi et surtout pour son implication dans l'organisation du Tournoi; les Juges Arbitres et les permanenciers pour leur assiduité.

Il salue la présence de Vincent FIETIER Adjoint au Maire qui pour la remise des prix et le mot de clôture, remplace au pied levé sa collègue Annette GIRARDCLOS souffrante.

Cette édition 2017 s'achève par le traditionnel verre de l'amitié. Rendez-vous l'année prochaine! Ou plutôt du **5 au 17 juin** pour le tournoi jeune!!

#### Les résultats :

#### Messieurs: Demi-finales:

Mevaere (2/6, TGB) bat Poujoulat (3/6, Nancray) 3-6, 6-3, 6-2; Bessot (2/6, TGB) bat Brigand (2/6, ASPTT Dijon) 6-1, 6-3.

Finale: Bessot bat Mevaere 6-3, 6-3.

#### Demi-finales:

Mevaere (2/6, TGB) bat Poujoulat (3/6, Nancray) 3-6, 6-3, 6-2;

Bessot (2/6, TGB) bat Brigand (2/6, ASPTT Dijon) 6-1, 6-3.

Finale: Bessot bat Mevaere 6-3, 6-3.

+45 ans: finale: Robin (15/3, Nancray) bat André (15/5, Fontain) 6-1, 1-1 ab.

#### Dames: Demi-finales:

Beguelin (1/6, SNUC Tennis) bat Zurcher (4/6, Nancray) 6-3, 3-6, 7-5;

Brocard (3/6, BTC) bat Lacroix (4/6, TGB) 6-4, 6-0.

**Finale :** Brocard bat Beguelin 6-3, 6-4.

+35 ans: finale: Roux (15/3, TC Salinois) bat Droz (15/4, Nancray) 6-0, 6-1.

#### **Thibault BESSOT le vainqueur :**



# Vincent FIETIER remet la coupe de la commune à Justine BROCARD :



#### 6 des 8 finalistes :





Les finalistes masculins en compagnie de Robin POUJOULAT

# Fin de l'aventure pour notre équipe +35 ans en championnat de France



La marche était trop haute pour Leslie Demiliani et ses partenaires, dimanche 5 mars à Bordeaux en quarts de finale.

Si Jan Hernych (N°36), Michael Llodra (N°60) et Florent Serra (-15) n'étaient pas sur la feuille de match du côté de Villa Primrose en quarts de finale des championnats de France par équipes +35 ans, les Bordelais avaient tout de même de solides arguments (-4/6, -2/6, 2/6, 15/3) à faire valoir lors de la rencontre.

C'est donc en maîtrise qu'ils ont dominé le quatuor du TL Nancray composé de Nicolas Guillaume (2/6), Leslie Demiliani (3/6), Nicolas Cano (15/2) (qui remplaçait Laurent Piquard) et Cédric Myotte-Duquet (15/2). Il s'en est fallu de peu pour que Myotte-Duquet ramène le premier point de la journée à l'équipe Nancréenne (défaite 4-6, 7-6, 6-1)...

Ensuite, il n'y eut malheureusement plus aucune ouverture. « Les deux premiers joueurs de Villa Primrose sont très bons et on n'est plus habitué avec Leslie à jouer à cette vitesse, en plus sur terre battue » analysait Nicolas Guillaume à l'issue de la rencontre. La défaite (4-0) de son équipe n'empêchait pas toutefois pas le leader de l'équipe de Nancray de positiver : « On est tombé sur l'une des deux équipes injouables de ces championnats, alors on ne se fixait pas d'objectif. Et maintenant, on attend tous le mois de novembre avec impatience ! »

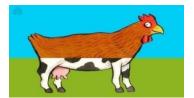
Qu'on se le dise, les Nancréens seront encore difficiles à battre lors de la prochaine campagne de championnats par équipes...

Villa Primrose - Nancray: 4-0

Simples: Megache (4/6, Villa Primrose) bat Guillaume (2/6, Nancray) 6-2, 6-0; Pujo (2/6, Villa Primrose) bat Demiliani (3/6, Nancray) 6-3, 6-3; Perlant (2/6, Villa Primrose) bat Cano (15/2, Nancray) 6-0, 6-0; Ge (15/3, Villa Primrose) bat Myotte-Duquet (15/2, Nancray) 4-6, 7-6, 6-1.

### ✓ Comité des Fêtes





# Pêle-mêle

## ✓ CARTES D'IDENTITE - INFORMATION PREFECTURE



A compter du 22 mars, les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) seront désormais traitées selon des modalités identiques à celles en vigueur pour les passeports biométriques.

Chaque usager devra effectuer une demande de titre d'identité dans une des 25 mairies du département équipées d'un dispositif de recueil des demandes de CNI et de passeports.

### ✓ Information de L'ECOLE

Groupe scolaire Le Vaizot 7C rue de Vaire 25360 Nancray 03 81 63 02 03 ecole.nancray@ac-besancon.fr

# INSCRIPTIONS A L'ECOLE DE NANCRAY ANNEE SCOLAIRE 2017 – 2018

Les inscriptions auront lieu à l'école de Nancray (bureau de Mme. Moine) :

lundi 10 avril de 16h30 à 18h00 mardi 11 avril de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h15 jeudi 13 avril de 12h00 à 14h00 mardi 2 mai de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30 jeudi 4 mai de 12h00 à 14h00

Vous devez d'abord demander à la mairie un certificat d'inscription (Veuillez apporter un justificatif de domicile).

### Liste des documents à fournir pour l'école

- certificat d'inscription fourni par la mairie
- photocopie du carnet de santé (vaccin obligatoire : anti-diphtérie, anti-tétanique, anti-poliomyélitique)
  - photocopie du livret de famille
- pour les enfants scolarisés auparavant dans une école d'une autre commune : un certificat de radiation

#### ✓ RELAIS PETITE ENFANCE



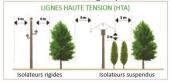
Comme tous les ans, les services petite enfance du plateau souhaitent accompagner les parents dans leur choix pas toujours simple, d'un mode de garde qu'ils souhaitent idéal pour leur enfant. Pour se faire, Mme Fleurot, directrice du multi-accueil et Mme Lacour organisent une réunion sur les différents modes de garde du plateau. Au cours de celle-ci, les spécificités de l'accueil du jeune enfant chez une assistante maternelle (partie présentée en partie par des assistantes maternelles) et l'accueil en structure collective vous seront présentées.

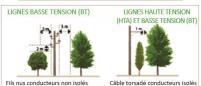


#### Distances de sécurité minimales après élagage

Attention: Les distances varient suivant le type de lignes.

Enedis demande que l'élagage soit réalisé en augmentant d'au moins un mètre les distances prévues à la construction des lignes (Norme NFC 11-201)





En cas de doute sur ces distances de sécurité, n'hésitez pas à nous contacter.

#### Les gestes indispensables pour ma sécurité

- Il est vivement recommandé de :
- Ne pas s'approcher ou approcher un objet à moins de 3 mètres d'une ligne
- Ne pas toucher les fils, même s'ils sont tombés à terre.
- Ne pas commencer l'élagage avant d'avoir reçu la réponse d'Enedis suite à votre déclaration de travaux.



Conseils aux propriétaires d'arbres proches des lignes électriques

### L'élagage en toute sécurité



### L'élagage une action indispensable

Les branches d'un arbre, situées à proximité d'une ligne électrique sous tension, peuvent devenir dangereuses dès qu'elles approchent à moins d'un mètre.

Elles peuvent provoquer des coupures de courant, la rupture et la chute de câbles ou entraîner des accidents corporels graves.

Il est donc nécessaire d'élaguer, ou de faire élaguer la végétation située à proximité des lignes électriques.

# L'élagage relève de la responsabilité deux possibilités :



#### Je confie mon élagage à une entreprise spécialisée

Je demande à une entreprise spécialisée de réaliser les travaux. Elle effectue les démarches administratives et réalise l'élagage en respectant les règles de sécurité du **Code du Travail**. Selon les cas, des frais: de mise hors tension ou de protection du réseau pourront être facturés par Enedis pour **garantir la sécurité des intervenants**.

### Qui est responsable?

L'élagage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant



L L

En tant que propriétaire ou occupant, j'ai la responsabilité de l'élagage des branches qui surplombent le domaine public (trottoirs, routes, bas côtés et fossés).

Lorsque les branches ou la chute d'arbres occasionnent des dégâts sur les lignes électriques situées sur le domaine public, Enedis facture le montant de la réparation. Celui-ci est en moyenne de 6 000€.

En cas de manque d'entretien, votre assureur pourrait refuser de garantir les dommages causés.

L'élagage est à la charge d'Enedis



Domaine privé

Lorsque le réseau électrique<sup>12</sup> est sur votre propriété, Enedis assure l'élagage de la végétation située à proximité de la ligne pour assurer en permanence le respect des distances de sécurité<sup>13</sup>.

Au préalable, chaque propriétaire ou occupant est directement informé par l'élagueur, prestataire d'Enedis, de son intervention



#### 2

#### J'effectue moi-même l'élagage

Je décide d'effectuer moi-même l'élagage. Je suis tenu de respecter la réglementation en vigueur notamment :

- Etablir la Déclaration de Travaux à l'aide du document Cerfa N°14434 (disponible en Mairie ou sur le site du ministère www.service-public.fr), ainsi que la Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux ( DICT).
- Suivre les recommandations et plus particulièrement les mesures de sécurité indiquées par Enedis dans sa réponse. Le cas échéant, j'aurai à supporter les frais de mise hors tension ou de protection du réseau facturés par Enedis pour permettre l'élagage en toute sécurité.
- Respecter les distances d'élagage selon la norme NFC11-201 (précisées au verso).

Le bon conseil

#### Elaguer régulièrement votre végétation

Une fois l'élagage de la végétation effectué, Enedis recommande aux propriétaires de maintenir systématiquement une distance minimale de 3 mètres avec le réseau électrique. Ainsi, l'entretien sera facilité et pourra être réalisé en toute sécurité.

## ✓ Informations de l'association Artistes à la campagne



Mars 2017

## (B) Actualites de l'association



### TWAKOUKOU en concert pour RÉTINA

Vendredi 31 mars 2017 à 20 h 30 à l'Église de DAMMARTIN-les-TEMPLIERS

savoir plus



Matinée Cirque pour les 3-6 ans samedi 25 mars 2017 de 10 h à 11 h

à la salle de OSSE

n savoir plus



Stage Cirque pour les plus de 6 ans du 24 au 28 avril 2017

n savoir plu



# L'association des Artistes à la campagne recherche des bénévoles

L'Annuelle des 9-10 & 11 juin à LAISSEY approche et nous allons avoir besoin de bras forts, d'idées originales, ...

Des montages de chapiteaux, des buvettes a tenir, des stands à monter, des affiches à coller, des flyers à distribuer ... les tâches ne vont pas manquer N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignement au 07 82 81 96 34 Vous pourrez directement vous inscrire sur une tâche dans quelques jours sur le

Stage Vidéo du 14 au 17 avril 2017 **Stage Vidéo** du 14 au 17 avril 2017

Association des Artistes à la Campagne



DES ARTISTES A LA CAMPAGNE<sup>1</sup>. ADRESSE POSTALE 12 rue du Moulin de Seult 25360 CHAMPLIVE Tél. 03 81 55 20 61 – 03 81 63 03 53 SERTE 443 587 556 00014



# Les prochains rendez-vous

Prochain conseil municipal le jeudi 6 avril à 20h30.

